

IMPOT SUR LES REVENUS DE L'ANNEE 2025

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2026

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches, pas
besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
la page d'accueil
d'impots.gouv.fr, rubrique
« Vérifier un avis d'impôt »*



2D-DOC

FATHALLAH LEILA
TOKYO TOWER
20 AV D IVRY
75013 PARIS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 3056057977504

Référence du document : 26 A1 3190586 61

Adresse d'imposition au 01/01/2026 :

TOKYO TOWER
20 AV D IVRY
75013 PARIS

Numéro FIP : 758 35 83 2504268789 4

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 07/05/2026

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace Finances publiques sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact et prise de RDV »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 5 368

Nombre de parts : 1.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace Finances publiques sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2028 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

(*) <https://www.impots.gouv.fr/service-de-verification-des-avis-en-ligne>

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Salaires	5964	
Déduction 10% ou frais réels	- 596	
Salaires, pensions, rentes nets	5368	5368
Revenu brut global		5368
Revenu imposable		5368
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴		0
Montant net de votre imposition		0
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net		0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2025 :		
IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2025 dû ⁵³ :		0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence ²⁵		5368
PLAFOND EPARGNE RETRAITE		
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2026, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2027 est de :		
Plafond total de 2024	Déclar. 1 17264	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023	4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024	+ 4399	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2025	+ 4637	
Plafond calculé sur les revenus de 2025	+ 4710	
Plafond pour les cotisations versées en 2026	= 17860	